

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR

Pour voter lors de l'Assemblée Générale, les personnes devront présenter :

1. Si la personne est Président(e) ou Secrétaire du club :
 - sa licence FFA en cours de validité,
 - la fiche « **représentation de club** »
 - une pièce d'identité.

2. Si la personne détient un pouvoir du(de la) Président(e) ou du(de la) Secrétaire pour voter :
 - sa licence FFA en cours de validité,
 - la « **fiche de procuration d'un Club 1 à un Club 2** »
 - sa propre fiche « **représentation de club** »
 - une pièce d'identité.

PARTENAIRES OFFICIELS



Tél : +33 (0)4 37 03 28 95
Fax : +33 (0)4 74 43 80 34
contact@athletisme-aura.fr

Association Loi 1901 - Agrément FFA Athlétisme 110 750 33 21 - Siret n° 445 367 220 00032

Le Transalpin
31 avenue d'Italie
38300 Bourgoin-Jallieu